Accusé de réception en préfecture
069-216900761-20250703-4_572025-DE
Reçu le 10/07/2025

Dommartin, le 3 juillet 2025

Mairie de Dommartin

DOMMARTIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS MUNICIPALES
N°57-2025

L'an DEUX MILLE VINGT CINQ
Le 3 JUILLET A VINGT HEURES TRENTE MINUTES
Le CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de DOMMARTIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en salle du Conseil, sous la présidence d'Alain THIVILLIER, Maire
Date de la convocation du CONSEIL MUNICIPAL : jeudi 26 juin 2025
Affichage Mairie jeudi 26 juin 2025

Nombre de conseillers	**En exercice**	**22**
	Présents	**18**
	Votants	**21**

PRESENTS : M. THIVILLIER Alain, Mme LAVET Catherine, M. BERRAT Jean-Louis, Mme THOMAS Murielle, M. BERTHAULT Yves, Mme ROSAT Aurélie, M. PERRIER Guy, M. CHARVIN Patrick, M. de LA TEYSSONNIERE Hervé, M. EVAUX Denis, Mme PELISSIER Cécile, Mme BARBET Janique, Mme SANDRIN Laurence, M. DREVET Jean-Nicolas, Mme EYRIGNOUX Rachel, Mme CHAUVIN Anouchka, Mme TOURNIER Béatrice, M. TISSIER Franck.

ABSENTS EXCUSES : Mme BLEIN Magali donne pouvoir à Mme ROSAT Aurélie, M. ROUX Jérémy donne pouvoir à M. Denis EVAUX, M. DUCARRE Clément donne pouvoir à Mme Anouchka CHAUVIN.

ABSENTE : Mme LAPALUD Sylvie

Secrétaire de séance : Catherine LAVET

Objet Convention de mise à disposition de propriété privée pour l'installation d'une caméra de vidéoprotection :

Rapporteur : Jean-Louis BERRAT

Vu le pouvoir de police de M. le Maire à l'exercice des missions de sécurité publique – Article L 2211-11 du CGCT ;
Vu l'augmentation des dégradations, infractions et incivilités sur le domaine public, la commune a le projet d'installer un système de vidéoprotection ;
Vu la délibération n°66-2022 en date du 15 novembre 2022 relative au déploiement d'un système de vidéoprotection sur le territoire de Dommartin ;
Vu la délibération n°76-2024 en date du 3 décembre 2024 relative à l'attribution du marché de déploiement de la vidéoprotection sur la commune de Dommartin.

Considérant la nécessité, pour le déploiement du système de vidéoprotection et l'installation de caméras, de poser et fixer des câbles d'alimentation électrique ou de télécommunication des caméras sur le mur de façade de la maison située au 21, place de l'Eglise – 69380 Dommartin.

Accusé de réception en préfecture
069-216900761-20250703-4_572025-DE
Reçu le 10/07/2025

Dommartin, le 3 juillet 2025

Il est demandé aux membres du Conseil Municipal d'autoriser M. le Maire à signer la convention de pose d'équipements en façade privée pour la pose et la fixation des câbles d'alimentation électrique ou de télécommunication des caméras sur le mur de façade de la maison située au 21, place de l'Eglise – 69380 Dommartin.

Le Conseil municipal,
Ouï l'exposé de Monsieur l'Adjoint,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE

- **D'AUTORISER** M. le Maire à signer la convention de pose d'équipements en façade privée pour la pose et la fixation des câbles d'alimentation électrique ou de télécommunication des caméras sur le mur de façade de la maison située au 21, place de l'Eglise – 69380 Dommartin.
- **DIT** que Monsieur le Maire sera chargé de toutes les formalités administratives, financières et juridiques liées à cette décision.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOURS, MOIS, AN SUSDITS.
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,
TRANSMIS EN PREFECTURE POUR EXECUTION

La secrétaire de séance,
Catherine LAVET

Le Maire,
Alain THIVILLIER